



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 11 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze du mois de septembre, à dix-neuf heures trente minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Frédéric Le Meur, Maire.

Présents : Frédéric Le Meur, Hervé Jézéquel, Magalie Le Merrer, Éric Le Bonniec, Véronique Tréhiou, Gérard Le Merrer, Valérie Le Coz, Daniel Le Gac, Damien Collet, Cyril Thomas, Jules Debuly, Énora Hillion, Maithena Dabancens.

Le président de séance constate que le quorum est atteint.

Absents excusés : Sandrine Tanguy a donné procuration à Magalie Le Merrer
Nadège Le Guillou a donné procuration à Frédéric Le Meur.

Secrétaire de séance : Gérard Le Merrer

Délibération n° 2026/29

Objet : Subvention pour les activités extra-scolaire des enfants année 2026/2027

Le Maire explique que cette subvention est appréciée des parents, il propose son renouvellement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'accorder** une subvention à chaque enfant de Moustéru qui participe à une activité (sportive, culturelle ...) sur ou en dehors de la commune.
- **De fixer** à 80 euros la subvention par enfant jusqu'aux 18 ans de l'enfant.
- **De ne subventionner** qu'une seule activité par enfant.
- **De régler** la subvention directement à la famille sur présentation d'une licence acquittée présentant le montant total payé.
- **De fixer** la date limite de réception des demandes au 31 janvier 2027, au-delà de cette date la subvention ne sera pas attribuée.

Le Maire
Frédéric Le Meur

